



Scanner le code ci-dessus pour
vérifier la conformité du diplôme
sur www.ffss.fr



CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN SAUVETEUR - PSC

Paris, le 18 janvier 2025

- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles R.726-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu le procès-verbal de l'équipe pédagogique n° F-2024-51601, établi en date du 18 janvier 2025 ;

Le président, déclarant que

Mme Katy CAUVIN

Née le 16 janvier 1975 à AUCH (32)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen sauveteur, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2024 susvisé,

délivre à **Mme Katy CAUVIN** le présent certificat de compétences.

Christian POUTRIQUET